

Légende

Zones urbaines

UFA	Secteur mixte de cœur de ville
UVA	Secteur mixte de cœur de ville / village
UVB	Secteur mixte de faubourg et de village-rue
UGC	Secteur résidentiel composé
UCH	Secteur résidentiel mixte
UID	Secteur résidentiel pavillonnaire
UE	Secteur à vocation d'activités (UEa à UEh)
UF	Secteur mixte à l'urbanisation diffuse
UGa	Secteur d'équipements
UGc	Secteur des casernes à Giromagny
UGi	Secteur de loisirs
UGs	Secteur permettant l'accueil d'une gendarmerie
UH	Secteur mixte en transition

Zones à urbaniser

1AU	Secteur mixte à vocation d'habitat (court terme)
2AUe	Secteur à vocation d'activités (long terme)
2AUT	Secteur à vocation touristique (long terme)
2A1	Secteur à vocation touristique

Zones agricoles

A Espace agricole

Zones naturelles et forestières

N	Espace naturel et forestier
Nca	Secteur de carrière
Ne	Espace naturel et forestier d'intérêt écologique
Ngolf	Secteur dédié au golf
NL	Secteur à vocation de loisirs
Np	Secteur dédié à l'accueil d'énergies renouvelables

--- Limites des zones

Prescriptions

- 
 Espace blanc classé (R151-31 1°)
 R151-30
- 
 Secteur avec interdiction de constructibilité pour des raisons d'insécurité, d'insalubrité, de risques, d'intérêt général (R151-31 2°)
 - 
 Anciennes décharges et dépôts
 - 
 Anciens secteurs insalubres
 - 
 Zones humides
- Secteur avec conditions sociales de constructibilité pour des raisons économiques, de risques, d'intérêt général (R151-34 1°)
 - 
 Interdite logement
 - 
 Zones humides
- 
 Emplacement réservé (R151-34 4°, R151-36 1°, R151-43 1°, R151-43 2°, R151-48 2°, R151-50 3°)
 R151-41
- 
 Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (R151-41 3°)
 - 
 (Enfumentaire, Industriel, Remarquable)
 - 
 (Militaire, Ouvrier)
 - 
 (Anciennes fermes)
 - 
 (Maison de ville)

 Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (R151-41 3°)

 Éléments du paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique (R151-43.5°)

Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue (R151-43 4° et R151-43 8°)

 Haine
 Ripisylve
 Boisement
 Verger

Bâtiments d'habitation existants pouvant faire l'objet

 Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées

— — — Diversité commerciale à préserver (R151-37 4°)
(722-003)

Voies, chemins, transport public à conserver et à créer (R151-48 1°)
(24-00)

----- Marge de recul (R151-39)
(15-01)

 **Secteur d'OAP**
(18-00)

Informations

 Périmètre de protection autour des étangs (L.122-12)
(22-00)

 Commune
 Divers
 Cimetière

Bâtiment
 Bâti dur
 Piscine
 Hydrographie

■ Bâti léger ■ Plan d'eau (BDP, 2021)
— Cours d'eau

Cartographie : AUTB - édition : 11/2025
Sources : PCI Vecteur origine DGFIP Cadastre 2025

